



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/183

Approbation de conventions de parrainage entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts de Lyon et Téléràma, La Chaîne Info (LCI), ArtClair Editions et M Publicité SA dans le cadre de l'exposition "Picasso. Baigneuses et baigneurs", du 15 juillet 2020 au 3 janvier 2021

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** Mme VIDAL Chloë

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme BRUVIER HAMM Pauline

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2020/183 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARRAINAGE ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LYON ET TÉLÉRAMA, LA CHAÎNE INFO (LCI), ARTCLAIR EDITIONS ET M PUBLICITÉ SA DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION "PICASSO. BAIGNEUSES ET BAIGNEURS", DU 15 JUILLET 2020 AU 3 JANVIER 2021 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le musée des Beaux-Arts devait présenter du 18 mars au 13 juillet 2020 une grande exposition ayant pour titre : *Picasso. Baigneuses et baigneurs*.

Du fait de la crise sanitaire cette exposition n'a pu ouvrir ses portes. Grâce à la générosité de l'ensemble des prêteurs et en particulier du prêteur principal, le musée Picasso Paris, cette exposition peut être présentée au public, en tenant compte de toutes les recommandations de sécurité pour le public, du 15 juillet 2020 au 3 janvier 2021.

À l'origine de l'exposition, *Femme assise sur la plage*, 10 février 1937, un tableau de Pablo Picasso légué en 1997 par l'actrice-collectionneuse Jacqueline Delubac, à laquelle le musée des Beaux-Arts de Lyon a rendu hommage en 2014 avec l'exposition « Jacqueline Delubac, le choix de la modernité. Rodin, Lam, Picasso, Bacon ». Aujourd'hui, ce tableau iconique de Picasso est devenu un véritable emblème pour les collections XXe/XXIe siècles du musée.

Ce projet d'exposition est partagé avec deux autres musées, la fondation Peggy Guggenheim de Venise et le Musée national Picasso-Paris, qui possèdent chacun une œuvre quasiment jumelle, exécutée en février 1937 à quelques jours d'intervalle par Picasso, alors que l'artiste travaille à *Guernica* pour le pavillon espagnol de l'Exposition internationale qui allait se tenir à Paris en juillet 1937.

Une exposition-dossier a été présentée à la Fondation Peggy Guggenheim à Venise, « Picasso on the Beach » sous le commissariat de Luca MASSIMO BARBERO en 2018. Elle a réuni les trois baigneuses avec un ensemble significatif d'études préparatoires. Le Musée national Picasso-Paris en 2018-2019, sous le commissariat partagé d'Émilie BOUVARD et de Coline ZELLAL, consacra aux trois baigneuses une section dans l'exposition « Picasso. Chefs-d'œuvre ! ». Ce fut l'occasion de présenter les trois tableaux avec leur dossier génétique.

À Lyon, le musée des Beaux-Arts proposera une relecture du thème de la baigneuse dans l'œuvre de Picasso avec des contrepoints d'œuvres d'artistes du passé qui ont influencé Picasso dans le traitement de ce sujet. D'autres artistes contemporains ou suiveurs de Picasso seront également présentés alors qu'ils se sont intéressés aux baigneuses picassiennes et ont trouvé en elles une source d'inspiration ou le prétexte à une confrontation.

Ce projet s'inscrit dans la programmation initiée en 2017 par Laurent Le Bon sur le thème « Picasso- Méditerranée ». Alors que l'exposition repose sur le caractère inédit de la présentation des trois baigneuses de février 1937, elle a été conçue en grande partie à

partir du fonds exceptionnel du musée national Picasso-Paris. Elle présentera aussi des œuvres issues des plus grandes collections publiques en Europe et aux États-Unis ainsi que de la famille de l'artiste.

Dans l'objectif de bénéficier de la notoriété liée à cet événement auprès du grand public et de ses retombées publicitaires, les sociétés Télérama, La Chaîne Info (LCI), ArtClair Editions et M Publicité SA ont contacté la Ville de Lyon afin de parrainer l'exposition et apparaître auprès des acteurs de la scène culturelle locale comme des outils de communication indispensables pour la visibilité d'une manifestation culturelle.

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
Télérama	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 module dans l'agenda des événements parution dans l'édition Télérama nationale</li> <li>- 1 espace dans la newsletter de Télérama avec un lien vers le site du musée</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Valorisation de l'apport: 20 260 € HT soumis à une TVA de 20 %.</u></b></p>	<p>Le logo de Télérama sur les documents de communication suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les affiches format 120/174</li> <li>Les affiches format 240/320</li> <li>Les affiches format 60/80</li> <li>Les affiches format 40/60</li> <li>L'affichage digital Decaux en ville</li> <li>Les cartes postales de l'exposition</li> <li>Les cartons d'invitation « Le jour de votre choix »</li> <li>Le dossier de presse de l'exposition, version print et numérique</li> <li>Les insertions presse</li> <li>La signalétique interne de l'exposition</li> <li>La page du site internet du musée consacrée à l'exposition</li> </ul> <p>20 invitations pour les abonnés de Télérama</p> <p><b><u>Valorisation totale: 20 260 € HT dont 20.000 € HT soumis à une TVA de 20 % et 260 € non soumis à la TVA.</u></b></p>
La Chaîne Info (LCI)	<p>La production et la diffusion d'un sujet dans l'agenda culturel LCI «Aux Premières Loges», 42 passages</p> <p>La mise en place d'un jeu concours sur le site TF1&amp;Vous</p>	<p>Le logo du partenaire sur les documents de communication suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les affiches format 120/174</li> <li>Les affiches format 240/320</li> <li>Les cartons d'invitation « Le jour de votre choix »</li> </ul> <p>90 Laissez passer à l'exposition</p> <p>10 catalogues de l'exposition</p>

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
	<p><b><u>Valorisation de l'apport: 6039,67 € HT, soumis à une TVA de 20 %</u></b></p>	<p><b><u>Valorisation totale: 6039,67 € HT dont 4500 € HT soumis à une TVA de 20 %, 369,67 € HT soumis à une TVA à 5,5 % et 1170 € non soumis à la TVA.</u></b></p>
<p>ArtClair Editions</p>	<p>1 pleine page de publicité dans le mensuel l'Oeil en recto dans le magazine</p> <p>1/4 de page de publicité dans le Journal des Arts.</p> <p><b><u>Valorisation de l'apport: 8000€ HT soumis à une TVA de 20%</u></b></p>	<p>logo du partenaire sur les documents de communication suivants :</p> <p>Les affiches format 120/174                      Les affiches format 240/320                      Les affiches format 60/80                      Les affiches format 40/60                      L'affichage digital Decaux en ville                      Les cartons d'invitation « Le jour de votre choix »</p> <p><b><u>Valorisation totale : 8000 € HT soumis à une TVA de 20 %.</u></b></p>
<p>M Publicité SA</p>	<p>1 publicité de ¼ de page dans M le Monde</p> <p><b><u>Valorisation de l'apport : 9690 € HT soumis à une TVA de 20 %.</u></b></p>	<p>Le logo du partenaire sur les documents de communication suivants :</p> <p>les affiches format 120/174                      les affiches format 240/320                      les affiches format 60/80                      les affiches format 40/60                      l'affichage digital Decaux en ville                      les cartons d'invitation « Le jour de votre choix »</p> <p>130 laissez passer à l'exposition</p> <p><b><u>Valorisation totale : 9690 € HT dont 8000 € HT soumis à une TVA de 20 % et 1690 € HT non soumis à TVA.</u></b></p>

Les parrainages sont formalisés dans les conventions jointes au rapport.

Vu lesdites conventions ;

Où l'avis de la commission **Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante** ;

**DELIBERE**

1. Les conventions de parrainage établies entre la Ville de Lyon / musée des Beaux-Arts de Lyon et Télérama, La Chaîne Info (LCI), ArtClair Editions et M Publicité SA dans le cadre de l'exposition *Picasso. Baigneuses et baigneurs*, du 15 juillet 2020 au 3 janvier 2021 est approuvée.
2. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les exécuter.
3. Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits du budget principal 2020, nature 6231, fonction 322, programme EXPOBA, opération PARRAIN, LC : 105343.
4. Les recettes correspondantes seront imputées sur les crédits du budget principal 2020, natures 7062 et 7088, fonction 322, programme EXPOBA, opération PARRAIN, LC : 105344 et 105345.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

**Nathalie PERRIN-GILBERT**